



Photo'folies 12

Conditions de candidature.

Le/la photographe soumet sa candidature en complétant ce [formulaire en ligne](#) sur notre site.

Ces informations demandées sont nécessaires à l'organisation afin d'étudier les candidatures. Si un dossier est retenu, ces informations peuvent servir de la communication de l'événement. Par presse, site internet de l'événement, Facebook de l'événement.... Et tout autre moyen que l'organisation trouvera nécessaire d'utiliser.

Les photos demandées doivent être représentatives de votre travail, elles doivent être communiquées en format jpeg et si l'artiste désire en envoyer d'avantage, il a la possibilité de les envoyer par mail à dambach.photo.club@gmail.com. Si nécessaire, l'organisation se réserve le droit de choisir les dossiers retenus sur la base des images envoyées.

L'organisateur des Photo'folies vous confirmera votre participation au plus tard le 15 juin 2021.

Téléchargez dès à présent le [dossier de presse](#) !

Condition d'exposition.

L'organisation se réserve le droit d'attribuer les sites aux photographes en fonction de leurs besoins en linéaires (faces de grilles), de leur genre photographique, et de la dynamique du parcours voulu par l'organisation.

Le photographe devra se présenter le dimanche matin à partir de 8:30 au point d'accueil de l'expo qui se situera au centre du village. Il sera accueilli avec un café et du gâteau afin de commencer cette journée sous le signe de la convivialité. À ce moment-là, lui sera fourni les documents pour la journée ainsi que l'emplacement où il devra accrocher ses œuvres.

Le photographe devra être prêt à 10 h, heure d'ouverture.

Le photographe est convié à 11 h aux discours d'ouverture qui se tiendront au site « la Scierie ».

L'organisation offre à chaque photographe exposant, un bon pour un repas et une boisson servie au point restauration dans la cour de l'école.

La journée d'exposition se termine à 18:30. Le photographe devra décrocher ses œuvres à partir de ce moment-là et si c'est possible, désassembler les grilles mises à disposition et le mettre à l'extérieur de son site d'exposition afin de faciliter le travail de rangement par l'organisation. Il est porté à l'attention des photographes que les sites sont mis gracieusement à disposition de l'organisation et qu'il serait de bon ton de le rendre dans un parfait état.

Le photographe s'engage à être présent physiquement durant le temps de l'exposition. Il est responsable de ses tirages et autres objets lui étant propres. Toute vente éventuelle de tirages ou autre, se fera directement entre l'artiste et l'acheteur, aucune commission ne sera réclamée. Pour des raisons de statistiques, les ventes devront être signalées à l'organisation.

Les œuvres sont installées par le photographe sous son entière responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, détériorations, incendie, accidents et tout autre.

Le candidat s'engage également à respecter les règles sanitaires en vigueur le jour de l'événement ainsi que toutes conditions spéciales en découlant éventuellement.

En soumettant son dossier de candidature, l'artiste photographe accepte les conditions ci-dessus. L'organisation se réserve le droit d'améliorer, de compléter et d'ajuster celles-ci dans l'intérêt l'événement.



dambach.photo.club@gmail.com